

Le temps des diplômes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 715

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 715 26 janvier 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Marcel Burri
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis

20 ANS

715

Domaine public

Le temps des diplômes

Rétrograde, le Grand Conseil zurichois, a refusé la possibilité d'entreprendre des études universitaires à des candidats sans diplôme de maturité. Un député agrarien, à l'appui de son refus, n'a-t-il pas mentionné le cas de Gottfried Keller qui, sans diplôme, est néanmoins devenu chancelier cantonal!

Plus prosaïquement, le gouvernement s'est réfugié derrière le nombre croissant d'étudiants titulaires de maturité, donc ayant droit à entrer à l'Université, et à la difficulté présente de faire face à cet afflux.

La nécessité d'une meilleure formation, le rôle de la matière grise dans l'économie suisse, sont des vérités inlassablement martelées dans tous les discours officiels. Mais les cantons universitaires, à l'exception de Genève, continuent de faire passer les adultes désireux d'entreprendre des études sous le joug de la maturité, épreuve totalement inadaptée pour cette classe d'âge.

PARTICIPATION AU CONSEIL FÉDÉRAL

Après le 12 février pas de scission, mais...

Participation socialiste au Conseil fédéral: quelques contributions à une réflexion indispensable et cruciale (suite).

Il n'est certainement pas hasardeux de prévoir qu'il n'y aura pas scission du Parti socialiste suisse (PSS) après le congrès du 12 février. En revanche, une lente décomposition de l'organisation doit être

envisagée sur le plan des structures. Combien de sections vivent en état de semi-sommeil, actuellement déjà?

Sur le plan politique, un repli, plus accentué que jusqu'ici, se produira sur des positions cantonales et communales plus proches des préoccupations des militants et plus valorisantes à court terme. Quant aux questions de politique fédérale, elles sont trop difficiles à populariser et elles resteront le champ d'activité privilégié de quelques responsables, dont les députés aux Chambres fédérales en fonction jusqu'en 1987 et qui, en cas de contestation, feront valoir qu'ils ont été élus dans des conditions où le retrait du Conseil fédéral n'était pas envisagé.

Les militants, eux, appelés à fournir toujours plus de travail et à toujours davantage s'exposer dans une ambiance plutôt hostile, seront tentés de se décharger d'une partie de leur fardeau sur les épaules d'«agitateurs» plus disciplinés, mieux motivés et prêts à prendre toujours plus de responsabilités dans la lutte pour un autre «pouvoir populaire». Cela se produira en tout cas dans les sections les plus fragiles.

Les organisations de masse (syndicats, par exemple), privées d'un relais direct avec les services

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Merci d'avance!

Quel soulagement pour l'administration du journal si, en cette fin du mois de janvier, vous vérifiez que votre abonnement est bien renouvelé pour l'année en cours! Il n'y a rien de plus fastidieux, gênant et long que les «rappels». Merci d'avance.

NB. Si d'aventure, vous ne pouviez mettre la main sur le bulletin vert encarté dans DP à la fin du mois de novembre dernier, toutes les indications utiles sont portées ci-contre...